

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 25 juin 2015

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 16 juin 2015

N° 2015-42

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme Nathalie MERAND-DELERUE

OBJET

CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE
DE CALUIRE ET CUIRE ET LA
VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
RELATIVE A UN MAITRE CHIEN

Etaients présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE (par proc. à M. JOINT), Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. NOUELLE (par proc. à Mme CRESPIY à partir du N° 2015-57), M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. FORQUIN, M. CHAVANE, Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. TOLLET), Mme NICAISE (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS, M. MANINI, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : P. NOUELLE

La Ville de CALUIRE ET CUIRE et la Ville de RILLIEUX LA PAPE sont des communes très impliquées dans le développement de la sécurité et la prévention des crimes et délits sur leurs territoires respectifs.

Des moyens importants sont alloués par les deux villes à la sécurité notamment avec le renforcement de leurs effectifs de police municipale, le déploiement de la vidéo-protection sur leur territoire, la mise en place de nombreux partenariats avec la police nationale et de dispositifs de vigilance citoyenne.

Soucieuses de préserver leurs deniers publics respectifs et avec le souhait de la rationalisation et de la mutualisation, les deux villes souhaitent impulser un nouveau partenariat en mutualisant leurs moyens par le biais d'une mise à disposition de moyens humains, canins et matériels.

Depuis quelques mois, les deux collectivités travaillent sur les modalités visant à la mutualisation d'un maître chien, d'un chien et des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions de prévention et de sécurisation. Elles souhaitent aussi mutualiser le plus possible des actions de formations et d'entraînements de leurs services de police municipale respectifs.

Dans ce cadre, il est proposé un partenariat permettant :

- la mise à disposition d'un maître chien et d'un chien. La Ville paierait un prix horaire en fonction de la présence du maître chien sur le territoire communal. Elle financerait le véhicule et les coûts d'entretien. La Ville de Rillieux-la-Pape financerait tous les frais liés au maître chien et au chien,
- la mutualisation des formations des agents des polices municipales,
- la mise à disposition éventuelle du stand de tir de Montessuy pour des entraînements,
- le concours des polices municipales en cas de manifestations exceptionnelles.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

Il a reçu les avis favorables du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail réunis le 15 juin 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 38 voix pour et 5 contre,

- APPROUVE

les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Caluire et Cuire et la Ville de Rillieux-la-Pape ci-annexée,

- AUTORISE

Monsieur le Député-Maire à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 26 juin 2015
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE DEPUTE MAIRE
Philippe COCHET